



**FICHE POSTE**

**CHEF DE SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

**RELEVANT INSPECTION REGIONALE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE(IRUAAT)**

**I-CONDITIONS EXIGEES** : (Réf : Décret n°2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

**Peuvent se présenter au poste de chef de service :**

**1/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

**2/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

**II. DESCRIPTION DU POSTE:** Sous la responsabilité de l'Inspecteur, Le titulaire du poste sera chargé de :

- Gérer les dossiers administratifs, et mettre en place un SIRHR en coordination avec les services centraux (Mettre à jour les dossiers administratifs et assurer la veille réglementaire en matière de gestion administrative du personnel) ;
- Gérer les dossiers budgétaires ;
- Assurer la mise en œuvre des programmes de formation continue en coordination avec les services centraux ;
- Assurer la gestion, le suivi et le traitement des demandes et requêtes liées à l'urbanisme et la gestion urbaine au niveau régional.

**III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES**

Administrateur, Ingénieur, Architecte ou grade équivalent ayant :

- La capacité d'appliquer la réglementation et les procédures en vigueur, de tenir les archives, d'analyser, d'interpréter et d'appliquer un texte administratif et d'utiliser les TIC.
- Le savoir de bien tenir la comptabilité budgétaire, d'assurer le suivi de l'exécution budgétaire et le pilotage de la comptabilité ;
- La capacité d'apprécier la situation financière de l'IR ;
- La capacité de préparer le projet du budget ;
- L'expérience en matière de gestion des affaires administratives ;
- La capacité de communication, d'encadrement, de coordination, d'animation, d'analyse, de synthèse et de rédaction administrative ;
- La Rigueur, le dynamisme, la capacité de travailler en groupe et le respect des engagements.

**IV- DOSSIER DE CANDIDATURE (4 exemplaires)** doit être composé des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, la compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée et le plan d'action préconisé pour le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

**V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE** Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le **18/01/2019 à 16h30**, à la Division des Ressources Humaines.



FICHE POSTE

**CHEF DE SERVICE DECOORDINATION ET DU SUIVI**

**RELEVANT INSPECTION REGIONALE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE(IRUAAT)**

**I-CONDITIONS EXIGÉES** : (Réf : Décret n°2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

**Peuvent se présenter au poste de chef de service :**

**1/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

**2/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

**II. DESCRIPTION DU POSTE:** Sous la responsabilité de l'Inspecteur, Le titulaire du poste sera chargé de :

- Assurer le suivi de l'application des textes législatifs en vigueur et participer à leur évaluation et la mise au point sur les vulnérabilités soulevées pour des éventuelles interventions ;
- Elaborer des rapports sur les actions réalisées et mettre à la disposition des services centraux du ministère de façon périodique un état de la situation de l'urbanisme, et de l'aménagement du territoire ;
- Coordonner et suivre les actions des entités relevant du ministère et en adresser des rapports annuels au ministère ;
- Participer au contrôle et à l'observation des infractions par rapport aux textes législatifs et organisationnels en vigueur.

**III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES**

Administrateur, Ingénieur, Architecte ou grade équivalent ayant :

- La maîtrise des textes juridiques relatifs à la profession ;
- La rigueur, le dynamisme et la capacité de travailler en groupe ;
- La maîtrise des techniques de communication et de rédaction administrative ;
- Sens de responsabilité ;
- Une expérience dans le domaine d'élaboration et du suivi des études, des actions ou projets des entités relevant du Ministère ;
- La capacité de coordination, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports.

**CANDIDATURE (4 exemplaires)** doit être composée des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, la compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée et le plan d'action préconisé pour le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

**V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE** Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le **18/01/2019 à 16h30**, à la Division des Ressources Humaines.



**FICHE POSTE**

**CHEF DE SERVICE DE L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL**

**RELEVANT INSPECTION REGIONALE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE(IRUAAT)**

**I-CONDITIONS EXIGÉES** : (Réf : Décret n°2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

**Peuvent se présenter au poste de chef de service :**

**1/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

**2/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

**II. DESCRIPTION DU POSTE:** Sous la responsabilité de l'Inspecteur, Le titulaire du poste sera chargé de :

- La représentation de l'observatoire des dynamiques territoriales à l'échelle régionale ;
- L'amélioration des outils de veille et de vigilance pour le suivi de l'ensemble des phénomènes liés à l'urbanisme, l'architecture et l'aménagement du territoire ;
- La collecte, l'analyse et la production des données et des indicateurs relatifs aux dynamiques et aux disparités spatiales locales à travers des rapports périodiques ;
- L'échange de bonnes pratiques entre intervenants locaux ; la mise en valeur des activités régionales réussies dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire ;
- L'établissement de bilans et l'élaboration de rapports sur le travail effectué par l'Inspection Régionale dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire ;
- Le développement des supports de travail pour l'utilisation et la diffusion des productions de l'observatoire.

**III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES**

Administrateur, Ingénieur, Architecte ou grade équivalent ayant :

- La maîtrise des textes juridiques relatifs à la profession ;
- L'expérience en matière de planification et de développement et d'aménagement du territoire ;
- La maîtrise des méthodes de traitement et d'analyse statistique des données ;
- La maîtrise du système d'information géographique et de la cartographie ;
- La maîtrise des outils de traitement des images satellitaires ;
- La Rigueur, le dynamisme, le sens de responsabilité et la capacité de travailler en groupe ;
- La capacité de communication, de coordination, d'analyse, d'animation, de synthèse et de rédaction des rapports ;

**CANDIDATURE (4 exemplaires)** doit être composée des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, la compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée et le plan d'action préconisé pour le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

**V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE** Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le **18/01/2019 à 16h30**, à la Division des Ressources Humaines.



FICHE POSTE

**CHEF DE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE**

**RELEVANT INSPECTION REGIONALE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE(IRUAAT)**

**I-CONDITIONS EXIGEES** : (Réf : Décret n°2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

**Peuvent se présenter au poste de chef de service :**

**1/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

**2/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

**II. DESCRIPTION DU POSTE:** Sous la responsabilité de l'Inspecteur, Le titulaire du poste sera chargé de :

- Participer à côté des autres acteurs concernés à l'élaboration de la stratégie régionale dans le domaine de l'urbanisme, l'architecture et l'aménagement du territoire ;
- Coordonner les actions des représentations ministérielles au niveau régionale dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture ;
- Participer à l'encadrement et fournir l'appui, l'assistance technique aux collectivités territoriales en matière d'urbanisme et d'architecture ;
- Identifier les besoins en document d'urbanisme et la programmation des centres et des zones non couvert par ces derniers, en consultation avec les acteurs locaux et les agences urbaines concernées ;
- Assurer le suivi des études relatives à l'élaboration de chartes architecturales et paysagères, ainsi que celles visant à prouver le caractère architectural de chaque région ;
- Représenter le ministère aux travaux des commissions des conseils régionaux et provinciaux relatifs à l'urbanisme et l'architecture ;
- Contribuer à la protection du patrimoine architectural et la réhabilitation des anciennes médinas et la restructuration des quartiers anciens.

**III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES**

Administrateur, Ingénieur, Architecte ou grade équivalent ayant :

- Des connaissances confirmées en urbanisme et en architecture ;
- L'expérience en matière d'analyse, de synthèse et de suivi des politiques publiques ;
- L'expérience en matière d'élaboration et de conduite des études ;
- La capacité d'accompagnement et d'appui aux acteurs locaux dans le domaine de la planification urbaine ;
- La maîtrise des techniques de communication et de rédaction administrative et le sens de responsabilité ;
- La rigueur, le dynamisme et la capacité de travailler en groupe.

**CANDIDATURE (4 exemplaires)** doit être composée des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, la compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée et le plan d'action préconisé pour le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

**V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE** Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le **18/01/2019 à 16h30**, à la Division des Ressources Humaines.



**FICHE POSTE**

**CHEF DE SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

**RELEVANT INSPECTION REGIONALE DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE(IRUAAT)**

**I-CONDITIONS EXIGÉES** : (Réf : Décret n°2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

**Peuvent se présenter au poste de chef de service :**

**1/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels des administrations de l'Etat et Collectivités Locales ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 2 années en tant que titulaire ou 3 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;

**2/** Fonctionnaires titulaires ou contractuels exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Service.

**II. DESCRIPTION DU POSTE**: Sous la responsabilité de l'Inspecteur, Le titulaire du poste sera chargé de :

- Participer à l'élaboration et au suivi des études de l'aménagement du territoire ;
- Suivre et évaluer les projets de territoire et ceux du développement rural financés par le FDRZM ;
- Animer et coordonner les actions relatives à l'aménagement et au développement du territoire ;
- Suivre les dynamiques spatiales et anticiper les changements à l'échelle régionale sur la base des études et analyses prospectives ;
- Apporter une assistance technique et encadrer les acteurs locaux dans les domaines de l'aménagement du territoire ;
- Proposer des études de planification stratégique et du développement régional et contribuer à leur élaboration ;
- Veiller à la cohérence des projets structurants avec les orientations des documents d'aménagement et d'urbanisme ;
- Veiller à l'application des documents de référence en matière d'aménagement du territoire et participer à l'encadrement de la politique de l'aménagement du territoire dans la région ;
- Apporter l'appui aux projets de territoire et accompagner leur mise en œuvre dans le cadre des orientations des documents d'aménagement du territoire ;
- Veiller à la sélection des projets de territoire financés par le FDRZM et à l'élaboration de leurs montages technico-financiers avec les acteurs locaux, suivre et évaluer leur mise en œuvre ;
- Participer aux commissions d'aménagement du territoire aux niveaux préfectoral provincial et régional.

**III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITEES**

Administrateur, Ingénieur, Architecte ou grade équivalent ayant :

- Des connaissances confirmées en aménagement et développement territorial ;
- Une expérience en matière d'analyse, de synthèse et de suivi des politiques publiques ;
- Une expérience en matière d'élaboration et de conduite des études stratégiques ;
- Des capacités d'accompagnement et d'appui aux acteurs locaux dans le domaine de la planification stratégique participative et de montage de projets et études visant le développement territorial ;
- Des compétences portant sur la réalisation des marchés publics conformément à la réglementation en vigueur ;
- Maîtrise des techniques de communication et de rédaction administrative et sens de responsabilité.

**CANDIDATURE (4 exemplaires)** doit être composée des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, la compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée et le plan d'action préconisé pour le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

**V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE** Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le **18/01/2019 à 16h30**, à la Division des Ressources Humaines.